



ROBERT LÉGARÉ AU COMITÉ-LIAISON DES MEMBRES DE LA CLP

par JACQUELINE DE BRUYCKER

- **Le bureau syndical de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) a mandaté Robert Légaré comme représentant de la CSD au comité-liaison des membres de la Commission des lésions professionnelles (CLP), tribunal spécialisé en santé et sécurité du travail.**

Ce comité, mis sur pied à la demande du président de la CLP, Jean-François Clément, regroupe quatre membres issus du milieu syndical, dont la CSD, quatre membres venant du monde patronal et trois personnes de la CLP.

L'objectif du comité-liaison est de régler les différents problèmes rencontrés au quotidien par les membres, représentants des milieux syndical et patronal. Il peut s'agir de la remise tardive des dossiers aux membres, de difficultés d'accès aux bureaux de la CLP, de l'aménagement physique des lieux d'audience, de l'état du matériel utilisé ou du déroulement des audiences.

Une première rencontre du comité-liaison a eu lieu au début du mois de novembre 2008, au cours de laquelle différents points ont été soulevés par les membres syndicaux et patronaux. Ces points ont fait l'objet de vérifications de la part de la CLP, ce qui a conduit à la mise sur pied de solutions appropriées.

Tous les représentants de la CSD à la CLP ont été informés par Robert Légaré de la création du comité-liaison et invités par la même occasion à lui soumettre les sujets qu'ils aimeraient voir traités lors des prochaines rencontres du comité.

Grâce à ce comité, la tâche de tous les représentants à la CLP devrait être simplifiée. •

[WWW.CSD.QC.CA](http://www.csd.qc.ca)

Afin de vous tenir au courant, rapidement, des derniers développements concernant votre Centrale, n'hésitez pas à vous joindre à la liste des abonnés. Vous n'avez qu'à aller sur la page d'accueil du site de la CSD au www.csd.qc.ca et y inscrire votre courriel. Vous pouvez également envoyer un message au service des communications au desyj@csd.qc.ca.